

29/09/2016



TOUS CORPS



HORAIRES VARIABLES :

Les régimes hebdomadaires maintenus

Le DGPN a réaffirmé au SNAPATSI lors de la présentation du projet de loi de finances que la mise en place des horaires variables n'impactera pas la durée hebdomadaire actuelle de travail des PATS (40h30 - 39h ou 38h selon les services d'affectation).



Incapable d'étudier les dossiers, de formuler des propositions et d'être constructif, le SNIPAT vous ment !



BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI le seul syndicat à vous défendre !!!